LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Echiquier Absolute Return Credit - Part G (ISIN : FR001400Y4D1)
Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Nom de l'initiateur I La Financière de l'Echiquier
Site internet I www.lfde.com
Contact I Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
Autorité compétente I L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés. La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
Date de production du document d'informations clés I 24/09/2026

En quoi consiste ce produit ?

Type I Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Fonds Commun de Placement, de droit français constitué en France.
Durée I La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum règlementaire.
Objectifs I Le fonds, qui est un OPCVM nourricier, est investi en totalité dans la part I de l'OPCVM maître LFDE Absolute Return Credit SRI (compartiment de la SICAV LFDE Funds) (sauf liquidités accessoires).
L'objectif de gestion de Echiquier Absolute Return Credit est double :
-Cherche à réaliser, sur la durée de placement recommandée (3 ans) une performance supérieure de 2,40% par an à celle de son indicateur de référence (l'€ster capitalisé quotidiennement) pour les parts G;
-Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).
Cela correspond à l'objectif de gestion du maître ajusté des frais de gestion du nourricier.
L'OPCVM maître met en œuvre une gestion active et discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indicateur de référence (€STR capitalisé) est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances pour l'action I. Le Compartiment n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés.
Les titres détenus en direct ou leurs sous-jacents seront sélectionnés de l'ensemble des émetteurs notés par LBPAM via son modèle propriétaire GREaT ayant émis de la dette (crédit ou monétaire) dont la maturité n'est pas échue ayant une notation crédit minimale de B- ou n'étant pas noté , mais de manière non exclusive, et sans aucune contrainte de réplication.
La construction de portefeuille du fonds maître se fait en deux étapes :
1) Analyse d'univers de valeurs (l'« Univers d'Analyse »).
L'Univers d'Analyse, constitué de l'ensemble des émetteurs notés par LBPAM via son modèle propriéaire GREaT ayant émis de la dette (crédit ou monétaire) dont la maturité n'est pas échue ayant une notation crédit minimale de B- ou n'étant pas noté et faisant l'objet d'une analyse ESG, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion (LBP AM), et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée à dépasser.
Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. La méthodologie mise en place par LBP AM permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocations. L'analyse réalisée par LBP AM est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs considérés. La liste d'exclusions de LBP AM, ainsi que celle définie par le label ISR français, servent de second filtre. En effet, à côté des valeurs exclues par le label ISR Français, un comité d'exclusion, propre à LBP AM, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies au sein de la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. LBP AM reste ainsi seule juge de l'opportunité d'un investissement, et de la qualité extra-financière des émetteurs. La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une note moyenne ISR meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 30% des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les trois filtres suivants : comité d'exclusion, exclusions définies par le label ISR français et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion ou hors valeurs exclues par le label ISR Français) sont donc éligibles au Compartiment, à condition que la note moyenne extra-financière du Compartiment respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, LBP AM met en place la stratégie ISR du portefeuille.
2) Sélection des titres.
La stratégie d'investissement du fonds maître consiste à gérer un portefeuille investi à minimum 50 % en titres de créance et d'instruments du marché monétaire, d'émetteurs privés ou publics, y compris des obligations convertibles, principalement libellés en euro, en mettant en œuvre différentes stratégies sur l'ensemble du marché du crédit. Les titres émis par des émetteurs privés représentent au minimum 50 % de l'actif. Les titres émis par des émetteurs de pays hors OCDE, et notamment de pays émergents, ne peuvent représenter plus de 10 % de l'actif net. En toutes hypothèses, les titres doivent être libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE, les titres libellés dans une devise autre que l'euro ne pouvant représenter plus de 10 % de l'actif net. L'exposition au risque de change est systématiquement couverte de sorte à ce que ce risque demeure accessoire (inférieure à 10 % de l'actif net).
L'exposition globale du fonds Maître au risque action est inférieure à 10% de l'actif net. Le Compartiment pourra donc développer alternativement ou cumulativement les stratégies suivantes :
1/ des stratégies de portage d'obligations ou d'arbitrage sur l'ensemble du marché du crédit : en fonction des opportunités de marché ou dans l'objectif de limiter certains risques, la Société de gestion peut développer : des stratégies de portage d'obligations (détention d'obligations de maturité courte) ou, des stratégies d'arbitrage entre les titres obligataires de qualité de crédit différente ou encore, des stratégies d'arbitrage sur l'ensemble du marché du crédit (arbitrage entre des obligations et des dérivés de crédit afin d'exploiter un écart de valorisation entre deux instruments similaires), dans le respect des contraintes de gestion du Compartiment ;
2/ des stratégies de valeur relative afin de profiter des écarts de performance anticipée entre émetteurs et/ou secteurs et/ou maturités ;
3/ des stratégies directionnelles sur les marchés obligataires pour profiter des éventuelles évolutions des spreads de crédit, la sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt étant maintenue dans la fourchette [-3 ; +3] et la sensibilité aux spreads de crédit sera maintenue dans la fourchette [-6 ; +6] ;
4/ des stratégies de gestion de la volatilité pourront également être mises en place sur les marchés taux, change, crédit et actions de manière à chercher à bénéficier d'une évolution anticipée favorable des niveaux de volatilités implicites ou d'une évolution anticipée favorable du spread entre la volatilité implicite et la volatilité réalisée. Les expositions au(x) sous-jacent(s) de ces stratégies de volatilité sont couvertes de façon à rester accessoires ;
5/ des stratégies d'arbitrage sur les obligations convertibles pourront également être mises en place de manière à prendre une exposition sur un ou plusieurs paramètres des obligations convertibles et à anticiper une évolution favorable de ces niveaux. Ces paramètres peuvent être notamment la volatilité implicite, le crédit ou certaines clauses de prospectus établi lors de l'émission.
Les titres sont principalement sélectionnés au sein de l'Univers d'Analyse ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, parmi les valeurs appartenant à l'univers des obligations convertibles et des actions internationales et les entités privées de la zone OCDE, notées « Investment Grade » ou dont la plus mauvaise notation est « BB- » selon les principales agences existantes telles Standard & Poor's, Moody's, Fitch, et émettant des titres de créance négociables et/ou des obligations, libellés en euro, dans la limite de 10 % de l'actif net du Compartiment et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant.La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment. En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière : actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus. Ces titres d'États peuvent représenter 70% maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratégistes macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.Echiquier Absolute Return Credit ne bénéficie pas d'un label ISR.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation
Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 11:00 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée hebdomadairement
Investisseurs de détail visés I Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque faible sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

Dépositaire I CACEIS Bank
Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des parts sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.
Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

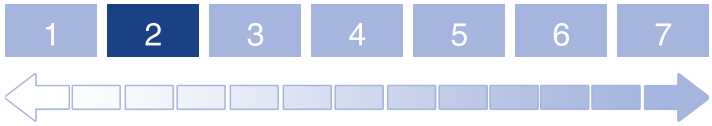

Risque le plus faible *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant toute la période de placement recommandée qui est de 3 années.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :
- Risque de crédit
- Risque de liquidité

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

Scénarios de performance I

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 3 Ans
Exemple d'Investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 Ans (Période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 000 €**	**8 360 €**
	Rendement annuel moyen	-19.98%	-5.79%
Défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**8 770 €**	**9 130 €**
	Rendement annuel moyen	-12.31%	-3.00%
Intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**9 590 €**	**9 770 €**
	Rendement annuel moyen	-4.07%	-0.78%
Favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	**10 470 €**	**11 730 €**
	Rendement annuel moyen	4.66%	5.45%

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022 (scenario 1 an) et entre le 31/03/2017 et le 31/03/2020 (scenario 3 Ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/08/2020 et le 31/08/2021 (scenario 1 an) et entre le 31/01/2018 et le 31/01/2021 (scenario 3 Ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2023 et le 31/10/2024 (scenario 1 an) et entre le 31/10/2022 et le 31/10/2025 (scenario 3 Ans)

Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 Ans (Période de détention recommandée)
Coûts totaux	**387 €**	**501 €**
Incidence des coûts annuels (*)	3.90%	1.69% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0.91% avant déduction des coûts et de -0.78% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 3,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	Jusqu'à EUR 300
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	EUR 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.62% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 60
Coûts de transaction	0.22% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 21
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. Toutefois, des commissions liées aux résultats de 0.06% sont constatées sur le fonds maître (estimation basée sur la moyenne des 5 dernières années des commissions liées aux résultats)	Néant

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 3 Ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») et de Swing Pricing peuvent être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

Autres informations pertinentes

Classification SFDR : 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de la part ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.